

Anne-Marie Bertrand

Bibliothèque municipale, Nantes

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DANS LES ANNÉES 80

UN DÉVELOPPEMENT SPECTACULAIRE, MAIS INACHEVÉ

LE DÉBUT de l'essor des bibliothèques municipales (BM) remonte aux années 1970, avec la mise en œuvre du programme d'aides incitatives préconisé par le comité interministériel de 1967. Ces mesures (aide à la constitution des collections, subventions de fonctionnement et surtout subventions d'investissement à hauteur significative) vont rencontrer l'intérêt des élus locaux qui sont, en tant que décideurs et financiers, les véritables initiateurs du développement des bibliothèques municipales.

Depuis 1975, les bibliothèques municipales connaissent ainsi un développement continu de leurs moyens et de leurs résultats. Faire le point sur les bibliothèques municipales en 1992, un peu plus de dix ans après la publication de la dernière synthèse sur les bibliothèques, le rapport Vandevoorde, est donc une entreprise probablement utile. Mais en même temps impossible et, au demeurant, sans grand intérêt.

Impossible, car les dernières statistiques disponibles, et encore sont-elles incomplètes, portent sur l'exercice 1989.

Impossible, car, en-dehors des informations quantitatives recueillies dans

les rapports annuels, font défaut des données importantes et révélatrices de la qualité des services (qualification du personnel, tarification, outils informatiques, activités de coopération...) ou des pratiques des usagers (fidélisation, multi-inscriptions, usage sélectif ou combiné de l'offre des différents médias ou services...).

Sans grand intérêt (il s'agit là, on l'aura compris, d'une pure formule de rhétorique), car l'important est plus d'appréhender l'évolution des bibliothèques municipales dans leur dynamique que leur situation à une date donnée, fût-elle un anniversaire prestigieux.

Cet article va donc s'efforcer de mettre en perspective l'évolution récente des bibliothèques municipales et, grâce aux chiffres disponibles, d'éclairer les débats et interrogations actuels.

Le nombre de bibliothèques municipales

Il n'existe pas, on le sait, de définition réglementaire de ce qu'est une bibliothèque municipale. Deux tentatives d'analyse, notamment, en ont été faites dans des textes officiels : la plus ancienne est celle qui figure

dans la circulaire de la Direction du livre et de la lecture (DLL), n° 85-2316 du 1^{er} août 1985, *Missions, moyens et fonctionnement des bibliothèques centrales de prêt*, qui précise les qualités qui doivent s'attacher au statut d'une bibliothèque municipale (création par arrêté municipal, local spécifique, fonds propre, ligne budgétaire et personnel qualifié) ; la plus récente est celle de la *Charte des bibliothèques* du Conseil supérieur des bibliothèques : « une collection de documents régulièrement renouvelée et accessible, du personnel qualifié, des locaux publics ». Ces deux définitions ont, au plus, une valeur d'usage, mais pas de valeur légale.

Dans les statistiques de la DLL est considérée et comptabilisée comme bibliothèque municipale toute bibliothèque se déclarant comme telle, dès lors qu'elle est en régie municipale directe (ce, pour exclure les bibliothèques associatives peu ou prou chargées d'une desserte publique). Cette imprécision explique que le nombre de BM puisse varier selon les interlocuteurs, les BCP notamment ayant souvent un recensement plus extensif des bibliothèques dites municipales.

Méthodologie

Objectif

Il ne s'agira ici que de dresser une synthèse des données chiffrées que l'on possède sur les bibliothèques municipales. La période étudiée couvre les années 80-89, mais les statistiques sont reprises à partir de 1977, afin de répartir des derniers chiffres disponibles à l'époque du rapport Vandevoorde (les chiffres 1979 annoncés ne sont souvent que des estimations - pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessous) et de ne pas méconnaître le fait que le début du véritable essor des BM date des années 70, ainsi que le montrent les études les plus sérieuses.

Sources

Cet article est l'exploitation des statistiques des bibliothèques municipales rassemblées et diffusées par la Direction du livre et de la lecture (cf. la bibliographie en fin de l'article).

Elles forment un ensemble cohérent et très riche, mais qui souffre de deux handicaps :

– le retard apporté à leur exploitation : au printemps 1992, le dernier exercice pour lequel on dispose de statistiques exploitées est l'exercice 1987; l'exercice 1989 n'est que partiellement disponible; les résultats de l'exercice 1990 ne seront diffusés qu'en 1993.

– la présentation non corrigée des chiffres : il ne s'agit, dans ces documents, que de la présentation des formulaires remplis par les BM. Il y a donc à l'évidence un problème de comparabilité et de fiabilité sur cer-

taines données (on cite souvent, à titre d'illustration, les dépenses en matière informatique) ; il y a également incohérence des résultats annoncés : le nombre de BM disposant d'une discothèque varie quatre fois selon qu'on prend comme source les tableaux présentant les collections, les acquisitions, les emprunteurs ou les prêts de disques... Le nouveau formulaire statistique permettra, on l'espère, d'atténuer ces inconvénients.

Il faut également signaler que, pour des raisons techniques, la DLL n'a produit aucune exploitation statistique pour 1984 ni pour 1988.

Limites

Les sources disponibles déterminent elles-mêmes les limites de cet article : d'une part la période étudiée est très courte et il en devient difficile d'analyser, voire de percevoir, des mouvements internes ; d'autre part, cette période déjà courte est encore amputée des années 84 et 88.

Pour ces raisons, et malgré l'intérêt réel de la question soulevée, je n'ai pas cru possible de traiter longuement du mouvement sinusoïdal qui semble se dessiner dans plusieurs domaines (budget, prêts, inscrits...), à savoir un fort développement de 1980 à 1985, suivi d'une relative stagnation, et un redressement sensible : les données sont trop peu nombreuses pour qu'on puisse en tirer des analyses sérieuses (et si 1989 n'était qu'un accident statistique que 1990 viendra démentir ?).

Le tableau 1 présente les chiffres tirés des statistiques de la DLL, donc de sources homogènes. L'augmentation est considérable, puisque le nombre de BM s'accroît de 70 % entre 1980 et 1989.

Une curiosité un peu plus attentive fait cependant apparaître quelques étrangetés : le nombre de BM dans les villes de plus de 50 000 habitants serait en diminution lente mais régu-

lière ; dans les villes de 20 000 à 50 000 habitants, il connaîtrait des hauts et des bas ; par contre, il serait en augmentation spectaculaire dans les villes de moins de 5 000 habitants : + 350 % entre 1980 et 1989. Et si ces bizarreries avaient une cause technique ? Les statistiques de la DLL ne comptabilisent pas, en effet, le nombre des bibliothèques municipales en France, mais le nombre des

bibliothèques qui se disent municipales et qui lui adressent un rapport annuel d'activité. L'augmentation du nombre des BM serait donc, pour une part qui reste à déterminer, due à l'amélioration de la collecte statistique. En ce qui concerne les bibliothèques des plus petites villes, elle est due également (mais pour quelle part ?) à la réorientation des axes de travail des BCP qui, depuis quelques années et notamment depuis la circulaire du 1^{er} août 1985 déjà citée, œuvrent prioritairement à la création de bibliothèques dans les villes de moins de 10 000 habitants.

En 1989, 692 villes de plus de 10 000 habitants (sur 844) disposaient d'une bibliothèque municipale, soit encore 152 dépourvues d'un service public de lecture.

Sur les 1581 villes possédant une BM en 1989, seules 773 ont été bénéficiaires du concours particulier 1^{er} part de la Dotation générale de décentralisation¹, c'est-à-dire ont atteint le seuil donnant droit à subvention pour leur fonctionnement (70 % de la dépense nationale moyenne par habitant pour les villes de plus de 10 000 habitants, 60 % pour les villes de moins de 10 000 habitants).

On le voit avec ces quelques chiffres : le développement des bibliothèques municipales, s'il est indéniable, voire considérable, demande à être apprécié avec nuance.

Le budget

Le tableau 2 présente d'une part les dépenses consenties pour les bibliothèques municipales, tant en investissement qu'en équipement, d'autre part les principales sources de financement.

1. Mesure dérogatoire à la globalisation des subventions voulue par les lois de décentralisation, le concours particulier des bibliothèques municipales permet la poursuite des subventions d'Etat pour le fonctionnement (1^{er} part) et pour l'investissement (2^e part). Il remplace la plupart des subventions incitatives, à l'exception de celles destinées aux actions patrimoniales. Il est en vigueur depuis 1986.

La décentralisation n'a pas modifié l'équilibre antérieur des différentes sources de financement

L'information la plus frappante est, évidemment, l'augmentation constante des dépenses : le chiffre le plus significatif à cet égard est la dépense de fonctionnement exprimée en francs par habitant desservi. C'est lui qui traduit la réalité des moyens de la bibliothèque : il passe de 40,11 F en 1977 à 84,37 F en 1989².

La part des dépenses d'investissement, plus tributaires des aléas budgétaires, municipaux comme d'Etat, varie selon les années plus ou moins fastes, mais demeure globalement stable représentant autour de 20 % des dépenses totales.

L'ensemble des dépenses fait plus que doubler, de 1,36 milliard de francs en 1977 à 3,18 milliards en 1989.

Ces dépenses sont assumées par les communes pour plus de 90 % en ce qui concerne le fonctionnement, et entre 75 et 85 % pour l'investissement. Ces proportions ont varié

quelque peu pendant les années 1982-1983 (il n'y a malheureusement pas de statistiques disponibles pour l'année 1984), la part de l'Etat ayant crû grâce à l'augmentation du budget du ministère de la Culture. Mais dès 1985, la part du financement communal pour le fonctionnement revient au-dessus du seuil des 90 %.

Si les autres ressources (départements, régions, autres) demeurent marginales, il faut cependant signaler la part croissante et régulière de la participation des usagers, de 1,56 % en 1985 à 2,13 % en 1989.

La décentralisation, applicable au domaine culturel depuis 1986, n'a pas modifié l'équilibre antérieur des différentes sources de financement : en 1980, les communes finançaient 92,35 % des dépenses de fonctionnement et l'Etat 5,42 % ; en 1989, ces chiffres sont respectivement de 90,12 % et 4,48 %. Quant à l'implication de l'Etat dans les dépenses d'investissement, et notamment pour les constructions de bâtiments, elle est difficile à mesurer en l'absence d'un bilan d'emploi du concours particulier : le montant croissant du concours particulier pour l'investissement (101 MF en 1986, 191 MF en 1989)

peut en effet recouvrir soit l'augmentation des surfaces construites chaque année, soit l'augmentation du taux des subventions accordées, soit des crédits inutilisés.

Les bâtiments

Lors des décennies antérieures, les débats professionnels ont établi que l'amélioration de l'offre de lecture passait par deux points nodaux : l'un, visible, la construction de bâtiments en quantité (nombre et surface) et qualité (attractivité et fonctionnalité) suffisantes ; l'autre, moins spectaculaire, le recrutement de personnel qualifié.

La surface globale offerte par les bibliothèques municipales est ainsi devenue l'un des critères les plus sensibles de leur développement et, parallèlement, un enjeu majeur dans les projets de plans de développement : le groupe interministériel sur la lecture publique de 1967 fixe comme objectif la construction de 600 000 m² en dix ans ; le rapport Vandevoorde (1981) estime nécessaire un programme de cinq ans pour la construction de 300 000 m² ; le rapport Pingaud-Barreau (1982) fixe à 1 800 000 m² la surface globale à atteindre.

2. Tous les chiffres en francs figurant dans cet article sont exprimés en francs constants 1989.

Tableau 1
Nombre de bibliothèques municipales

	Nombre de communes ¹	Nombre de B.M.				Evolution 1980-89 ²	Taux de couverture ²
		1980	1983	1987	1989		
> 50 000 hab.	108	110	105	106	104	- 5,4	96,3
20 000 - 50 000 hab.	294	252	265	266	265	+ 5,2	90,1
10 000 - 20 000 hab.	432	243	289	304	317	+ 30,4	73,3
5 000 - 10 000 hab.	850	203	265	329	380	+ 87,1	44,7
< 5 000 hab.	34 862	113	174	354	509	+ 350,4	-
Villes nouvelles	10	9	8	7	6	- 33	-
Population ³	-	27 659	28 730	29 870	30 594	-	-
TOTAL	-	930	1 106	1 366	1 581	+ 70,0	-

1. Recensement de 1982.

2. En %.

3. En milliers d'habitants.

Tableau 2
Budget des bibliothèques municipales

	1977	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
DÉPENSES GLOBALES											
Montant¹	1 361 985	1 481 054	1 772 582	2 003 471	2 134 753	-	2 318 075	2 491 092	2 667 652	-	3 184 355
F / habitant	50,63	53,54	62,74	70,50	74,30	-	77,97	84,68	89,29	-	104,08
Fonctionnement²	79,20	83,90	79,70	78,30	79,60	-	80,90	76,60	74,50	-	81,10
Investissement²	20,80	16,10	20,30	21,70	20,40	-	19,10	23,40	25,50	-	18,90
INVESTISSEMENT											
Montant total¹	282 805	237 822	359 581	435 726	434 460	-	443 654	583 690	679 995	-	602 900
Dépenses villes¹	241 242	200 895	289 032	353 096	352 294	-	301 211	456 254	501 336	-	N.D.
Dépenses Etat^{1,2}	37 168	31 128	42 076	161 000	139 520	-	75 145	101 915	132 231	-	191 487
En %	13,10	13,10	16,40	15,80	14,90	-	25,80	16,90	16,20	-	-
FONCTIONNEMENT											
Montant total¹	1 079 180	1 243 232	1 413 001	1 567 745	1 700 293	-	1 874 421	1 907 402	1 987 657	-	2 581 455
Progression / an²	-	5,06	13,65	10,90	8,45	-	5,12	1,75	4,20	-	14,90
F / habitant	40,11	44,95	50,02	55,17	59,19	-	63,04	64,83	66,54	-	84,37
Financement											
Villes²	91,08	92,35	93,39	78,75	82,53	-	90,04	90,80	92,41	-	90,12
Etat²	6,85	5,42	4,45	19,26	15,43	-	7,70	5,76	3,87	-	4,48
CNL²	-	-	-	-	-	-	-	0,99	0,51	-	0,35
Usagers²	1,49	1,67	1,56	1,45	1,42	-	1,56	1,68	1,90	-	2,13
Autres²	0,58	0,56	0,59	0,53	0,61	-	0,67	0,77	1,27	-	2,88
Subventions											
C.P. 1^{er} part³	-	-	-	-	-	-	-	3,45	4,17	5,5	6,25
CNL^{1,3}	28 587	27 903	27 969	40 651	33 096	35 588	35 937	23 789	22 021	23 213	26 026

1. En milliers de francs.

2. En %.

3. Les chiffres annoncés dans les rapports annuels n'étant pas corrigés, il a paru nécessaire de mentionner ici le montant réel des subventions d'équipement (autorisations de programme) puis du concours particulier (2^e part), le taux du concours particulier (1^{er} part) et le montant des subventions du CNL. Cette correction est imparfaite, les subventions d'équipement ne se traduisant pas nécessairement par des dépenses dans l'année : le taux annoncé des dépenses de l'Etat est donc putatif. Ne pas corriger eût été pire, tant les chiffres sont erratiques (voir à ce sujet les notes aux tableaux 8 et 27 des statistiques 1987 de la DLL).

NOTA : les valeurs sont en francs constants 89.

N.D. : non disponible.

Tableau 3
Locaux

	1977	1980	1983	1987	1989	1991
Centrales¹	488 355	541 655	657 872	865 652	1 014 000*	N.D.
Annexes						
Surface¹	109 869	137 481	167 974	232 679	236 000*	N.D.
Nombre	569	678	792	791	N.D.	N.D.
Surface moyenne¹	193	203	213	294	N.D.	N.D.
Part du total²	18,3	20,1	20,3	21,1	18,8*	N.D.
Total¹	598 224	679 136	825 846	1 098 331	1 250 000*	1 390 000
Evolution / 1980²	-	-	+ 21,6	+ 61,7	+ 84	+ 104,7

1. En m².

2. En %.

N.D. : non disponible.

* Estimation

Le tableau 3 présente le décompte des locaux des bibliothèques municipales avec l'état réel du parc jusqu'aux statistiques 1987 et, depuis, des extrapolations basées sur les budgets d'investissement. Si l'on ne cite que pour mémoire le chiffre 1977 (598 000 m²), on constate de 1980 à 1991 une augmentation spectaculaire : de 679 000 à 1 390 000 m² (estimation peut-être pessimiste), soit 104,7 % d'accroissement. Depuis 1987, on peut raisonnablement penser que les surfaces construites chaque année sont de l'ordre de 70 000 m² (tableau 4). Le retard des bibliothèques municipales serait donc en partie comblé – tout au moins sur ce point.

Le tableau 5 analyse les équipements mis en service de 1980 à 1988 par

tranche démographique. Dans ce tableau, apparaît clairement l'importance que les villes accordent au renouvellement et à l'extension des locaux de leurs bibliothèques : les deux tiers des villes de plus de 100 000 habitants ont construit des bibliothèques pendant cette période ; presque la moitié des villes dans la tranche 50 000-100 000 habitants ; le tiers des villes dans la tranche 20 000-50 000 habitants ; 20 % pour les 10 000-20 000 habitants et encore plus de 15 % pour les villes de 5 000 à 10 000 habitants.

Au dessus de 50 000 habitants, on construit plus d'annexes que de centrales, en nombre, mais évidemment plus de centrales que d'annexes, en surfaces. Proportionnellement, les

villes de plus de 100 000 habitants ont été un peu moins nombreuses à construire des centrales (22 %) que les villes de 50 000 à 100 000 habitants (24 %) ou de 20 000 à 50 000 habitants (24 % également). La cause en est probablement l'inadéquation relative de la gestion déconcentrée au niveau régional des crédits du concours particulier – la réforme sur ce point est engagée.

La surface moyenne de chaque équipement mis en service croît normalement avec la taille de la commune.

Quant à l'inquiétude que manifestaient Aline Lang et Michèle Rouhet sur le très fort ralentissement de la construction d'annexes à partir de 1988³, elle pourrait se trouver justifiée par ces chiffres : la surface des annexes représente 21,1 % de la surface globale des bibliothèques municipales en 1987, mais seulement 14,2 % des surfaces mises en service dans la période 1980-1988. On semble donc s'acheminer vers une réduction de la place proportionnellement occupée par les annexes dans l'offre de lecture.

Tableau 4
Progression des surfaces

	Total ¹	Moyenne annuelle ¹
1977-1980	81 000	27 000
1980-1983	146 000	48 000
1983-1987	273 000	68 000
1987-1989	152 000*	76 000*
1989-1991	140 000*	70 000*

1. En m².

* Estimation

3. « Bibliothèques municipales : estimations statistiques 1989 », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 36, n° 1, 1991, p. 65.

Tableau 5
Équipements mis en service
1980-1988*

	Nombre de BM (1987)	Villes concernées	Nombre d'opérations			Surface des équipements (en m ²)				
			Centrales	Annexes	Total	Centrales Total	Centrales Moyenne	Annexes Total	Annexes Moyenne	Total
> 100 000 hab.	35	24	8	38	46	49 353	6 169	23 082	607	72 435
50 - 100 000 hab.	70	31	17	25	42	51 793	3 046	13 820	552	65 613
20 - 50 000 hab.	266	84	66	30	96	117 836	1 785	14 173	472	132 009
10 - 20 000 hab.	304	59	57	2	59	53 726	942	1 470	-	55 196
5 - 10 000 hab.	329	57	57	0	57	31 755	557	0	-	31 755
2 - 5 000 hab.	354	33	33	0	33	9 168	277	0	-	9 168
< 2 000 hab.		27	27	0	27	3 898	144	0	-	3 898
TOTAL	1 358	315	265	95	360	317 529	-	52 545	-	370 074

* D'après : DLL, *Bibliothèques municipales : équipements mis en service 1974-1988*, dactyl., 1989. Ce document ne comptabilise ni Paris, ni les DOM-TOM. Seule la période 1980-1988 a été décomptée.

Les bibliobus

L'accroissement du parc est sensible jusqu'en 1983 (tableau 6) et semble ensuite s'interrompre, mais aucune statistique récente n'est là pour infirmer ou confirmer cette tendance.

Le personnel

Sur le tableau 7 qui indique la répartition des principaux types de dépenses de fonctionnement identifiables⁴, on distingue aisément que la part des dépenses de personnel augmente régulièrement depuis 1982, à raison d'environ un point par an.

Parallèlement, et fort logiquement, l'effectif du personnel (tableau 8) est en croissance forte : de 5 815 agents en 1977 à sans doute 14 500 en 1989⁵.

Entre 1980 et 1983, la progression du nombre des agents qualifiés (A + B) est plus rapide que celle de l'ensemble de l'effectif : respectivement + 49,7 % et 33,7 %. Le taux de progression revient ensuite à un niveau égal pour la période 1983-1987, 21,9 % et 21,2 %. Il est dommage de ne pas avoir de chiffre intermédiaire, qui nous permettrait de vérifier l'hypothèse qui semble la plus probable : l'aide à la création d'emplois qualifiés

accordée par la DLL a donné un sérieux coup de fouet à ces créations pour la période 1982-1985 ; l'arrêt de ces subventions incitatives en 1986 a ramené le taux de progression des emplois qualifiés au niveau du taux de l'ensemble de l'effectif.

En toute hypothèse, cet accroissement a principalement porté sur les emplois de catégorie B et le taux d'encadrement reste, lui, inchangé.

Enfin, pour la période 1987-1989, il est vraisemblable que les créations de poste aient connu un nouvel essor : selon les calculs de Louis Yvert, la progression serait de 24,6 % en seulement deux ans.

Les collections

En ce domaine, les dernières statistiques disponibles remontent malheureusement à 1987 (tableau 9). Depuis 10 ans, les taux de progression sont importants : + 60,7 % pour les collections d'imprimés, + 391,8 % pour les phonogrammes, taux indéfini pour les vidéo-cassettes, estampes en prêt ou logiciels qui ne figurent pas dans les statistiques de 1977.

Les collections d'imprimés⁶ sont constituées à 79 % de collections « adultes » et, en bonne logique, à 21 % de collections « enfants ». La moitié (51 %) des collections « adultes » est en libre accès, le reste étant pour une large part constitué des collections de conservation – ce qui explique que ce pourcentage de libre accès tombe à 29 % pour les bibliothèques des villes de 100 000 à 300 000 habitants où les fonds patrimoniaux sont généralement importants.

Par rapport à la population à desservir, les collections augmentent régulièrement, de 1,63 livre par habitant en 1980 à 2,15 en 1987, ce qui reste cependant modeste – d'autant plus qu'on ignore tout de la qualité de ces collections.

Les acquisitions de documents (tableau 10) tracent une courbe sinusoïdale : augmentation sensible des dépenses de 1977 à 1983, régression de 1983 à 1987, reprise forte en 1989. Mais cette reprise de 1989, qui reste à confirmer par les statistiques ultérieures, ne suffit pas à rattraper le retard pris par ce poste sur l'ensemble des dépenses des bibliothèques municipales : depuis 1985, la part des dépenses d'acquisition diminue régulièrement.

6. DLL, « Bibliothèques municipales : statistiques 1987 », tableau 37.

Tableau 6
Bibliobus

	1977	1980	1983	1987	1989
Nbre de bibliobus en service	103	128	167	173	N.D.

N.D. : non disponible.

Tableau 7
Dépenses de fonctionnement*
(par type de dépenses)

	1977	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Personnel	54,68	63,12	61,64	61,19	63,48	-	64,25	65,79	66,61	-	68,59
Acquisitions de documents	15,34	14,51	15,23	16,07	16,46	-	14,15	13,46	13,34	-	13,07
Reliure et impression	2,33	2,59	1,97	2,66	2,68	-	2,42	2,45	2,15	-	1,82

* En %.

Tableau 8
Personnel

	1977	1980	1983	1987	1989
Effectif total	5 815	7 169	9 590	11 632	14 500*
Personnel qualifié (A + B)	1 716	2 298	3 441	4 198	N.D.
% Personnel qualifié	29,5	32,05	35,88	36,09	N.D.
Encadrement (A)	597	727	981	1 166	N.D.
% Encadrement	10,26	10,14	10,22	10,02	N.D.

* Estimation.
N.D. : non disponible.

Tableau 9
Collections de documents

	1977	1980	1983	1987	1989
Livres et imprimés	40 111 253	45 205 837	51 622 291	64 483 462	N.D.
Livres / hab. desservi	1,50	1,66	1,91	2,24	N.D.
BM possédant disques	193	241	335	412	N.D.
Collections disques	516 611	824 266	1 512 724	2 538 112	N.D.
BM possédant vidéo 3/4 p.	0	N.D.	70	113	N.D.
Collections vidéo 3/4 p.	0	N.D.	13 121	35 602	N.D.
BM possédant vidéo VHS	0	N.D.	N.D.	38	N.D.
Collections vidéo VHS	0	N.D.	N.D.	7 567	N.D.
BM possédant estampes en prêt	N.D.	N.D.	N.D.	23	N.D.
Collections estampes en prêt	N.D.	N.D.	N.D.	7 065	N.D.
BM possédant logiciels en prêt	0	N.D.	N.D.	16	N.D.
Collections logiciels en prêt	0	N.D.	N.D.	2 163	N.D.

N.D. : non disponible.

Tableau 10
Acquisition de documents

	1977	1980	1983	1987	1989
Dépenses d'acquisition¹	165 529	180 385	279 801	265 297	337 502
% du budget de fonctionnement dont dépenses périodiques²	15,34	14,51	16,46	13,34	13,07
Livres achetés	2 212 015	2 296 506	3 471 260	3 792 652	N.D.
Disques achetés	120 589	146 509	371 292	314 053	N.D.

1. En milliers de francs 89.
2. En %.

Expliquer cette phase de stagnation puis cet hypothétique redémarrage est une entreprise hasardeuse : ce pourrait être l'effet pervers de l'aide à la constitution des collections (crédits pour achats de livres, crédits pour achats de disques), généreusement attribuée de 1982 à 1985, qui aurait dispensé les villes d'un effort soutenu en ce domaine pendant cette période, la reprise ne s'effectuant qu'avec un temps de retard ; ce pourrait être la contrepartie de l'augmentation importante des dépenses de personnel, des économies relatives devant être faites sur d'autres postes ; ce pourrait être la conséquence du ralentissement de l'expansion des budgets (tableau 1, taux de progression annuelle), entraînant une redistribution interne des priorités.

Les inscrits

Il aurait été plus satisfaisant d'étudier ici les « usagers » des bibliothèques municipales et leurs pratiques. Mais sur ce point les statistiques font défaut, et pour plusieurs raisons :

- les bibliothèques municipales, service public largement ouvert à la population, ne demandent très généralement aucune formalité pour l'entrée dans leurs locaux et l'accès à leurs documents (hormis l'éventuel bulletin de communication pour les ouvrages en magasin) ;
- or, il apparaît que les bibliothèques modernes multimédias (souvent appelées médiathèques) sont fréquentées par un large public de non-emprunteurs : des dénombrements effectués notamment à Arles, Nantes et Valence ont montré que moins de la moitié des entrants dans la bibliothèque effectue des emprunts de documents ; pour les autres, il est évidemment impossible d'estimer la part des personnes possédant une carte de la bibliothèque ;
- les seules sources statistiques exploitables se limitent au nombre des usagers inscrits à la bibliothèque, et qui plus est des usagers inscrits pour le prêt des livres (des adhésions ou abonnements complémentaires sont souvent demandés pour le prêt de disques, vidéo-cassettes...) ; les

Pour avoir un tableau réaliste des usagers, il faudrait prendre en compte non seulement les inscrits mais aussi les personnes fréquentant les bibliothèques sans emprunter

réponses sur les emprunteurs de disques sont statistiquement lacunaires : en 1989, sur les 494 BM disant prêter des disques, seules 351 répondent à la question concernant le nombre d'emprunteurs de disques. Pour les emprunteurs d'autres supports, il n'existe aucune statistique disponible. Pour ces différentes raisons, le tableau 11 ne porte donc que sur les emprunteurs de livres. On y constate, à nouveau, une forte augmentation des chiffres : le nombre des inscrits a augmenté de 69,5 % entre 1980 et 1989. Le nombre des bibliothèques municipales, et donc la population desservie, s'étant élevé parallèlement, la part de la population touchée a augmenté moins rapidement : de 10 % de la population desservie en 1980, à 15,4 % en 1989, ce qui est une relative déception.

Cette déception doit, cependant, être nuancée : pour avoir un tableau réaliste des usagers des bibliothèques municipales, il faudrait, on l'a vu, prendre en compte non seulement les inscrits mais également les personnes fréquentant les bibliothèques sans emprunter, donc hors formalité et hors statistiques ; il faudrait également faire un sort au phénomène de rotation du public (le *turn-over*), le taux de renouvellement annuel pou-

vant atteindre 30 %, voire les dépasser, dans les bibliothèques centrales des grandes villes où la population desservie, notamment étudiante, est plus mobile, voire plus volatile.

Il convient, enfin, de noter le ralentissement de l'augmentation depuis 1986 et, si possible, de l'expliquer : le nombre des inscrits a augmenté en effet de 30 % entre 1980 et 1983, mais seulement de 2,4 % entre 1986 et 1989. Si l'on écarte d'emblée l'opinion que ce phénomène aurait pour cause le changement de ministre de la Culture, ou l'idée qu'il traduirait l'échec des bibliothèques municipales, il reste plusieurs hypothèses à examiner, et par exemple : le fait que les bibliothèques informatisées sont de plus en plus nombreuses et qu'en conséquence les statistiques des emprunteurs sont plus près de la vérité, les fichiers étant régulièrement nettoyés et non plus cumulatifs comme c'est trop souvent le cas dans une gestion manuelle ; les nouvelles pratiques des usagers qui fréquentent les bibliothèques sans en être forcément emprunteurs, comme on l'a vu plus haut ; l'hypothèse selon laquelle l'offre de lecture dans les bibliothèques centrales a rencontré ses limites et que, pour connaître un nouvel essor, il conviendrait de diversi-

fier cette offre, notamment dans les quartiers périphériques des grandes villes ; la possibilité que le public ait été déçu par les services proposés, particulièrement en matière de collections ou d'horaires d'ouverture ; l'éventualité d'un accident statistique qui restera sans lendemain ; la conjonction de plusieurs de ces hypothèses – ou d'autres...

L'accès aux documents

L'accès aux documents se fait selon trois modalités : la communication sur place, le prêt à domicile et le dépôt auprès de collectivités.

Le tableau 12 évoque les statistiques de consultation sur place, avec une double concision : les données antérieures à 1985 ne sont pas disponibles et les chiffres ne portent que sur la communication des ouvrages en magasin et la diffusion de vidéo-cassettes sur place, les autres types de consultation (accès au catalogue, usuels, presse...) n'étant pas l'objet de statistiques.

La diminution du nombre de vidéo-cassettes diffusées sur place s'explique par la montée en puissance, simultanée, des vidéothèques de prêt qui se fait, pour une large part, au détriment des vidéothèques de consultation, aussi bien financièrement que pour le temps et l'énergie qui leur sont consacrés.

Le prêt à domicile (tableau 13) présente une forte augmentation : + 63,9 % pour les livres entre 1980 et 1989, + 295,4 % pour les disques pendant la même période. Des esprits

Tableau 11
Nombre d'inscrits

	1977	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Nombre (en milliers)	2 251	2 609	2 875	3 081	3 394	-	3 824	4 317	4 236	-	4 423
dont Enfants (%)	38,1	39,6	40,9	41,2	41	-	41,1	40,2	40	-	40,4
Inscrits / population desservie (%)	8,6	10	10,7	11,4	12,5	-	13,8	15,7	15,1	-	15,4
Evolution / 1980 (%)	-	-	+ 10,2	+ 18	+ 30	-	+ 46,5	+ 65,4	+ 62,3	-	+ 69,5

facétieux ont même pu calculer que si ces rythmes respectifs se prolongeaient, c'est l'an 2006 qui verrait les bibliothèques municipales prêter plus de disques que de livres...

Le tableau 14 indique les moyennes d'emprunt de livres : d'une part par habitant desservi, qui augmentent régulièrement ; d'autre part par emprunteur, qui décroissent légèrement : il convient de noter qu'en fait la diminution est due au public « adulte », alors que les enfants emprunteraient plutôt davantage – indice supplémentaire des nouvelles pratiques des usagers.

La diversification des médias prêtés par les bibliothèques municipales n'apparaît pas encore dans toute son ampleur dans les statistiques (tableau 15) car il s'agit généralement de services de création très récente. Ainsi,

La diversification des médias prêtés par les bibliothèques municipales n'apparaît pas encore avec toute son ampleur dans les statistiques

le nombre de bibliothèques prêtant des vidéo-cassettes serait passé de 18 en 1987 à 67 en 1989 selon les statistiques de la DLL. Selon l'ADAV⁷ (grossiste fournisseur de la plupart des bibliothèques concernées), le nombre de vidéothèques de prêt aurait en fait dépassé 200 en 1991 : le chiffre annoncé est de 229, duquel il conviendrait de soustraire 15 biblio-

7. ADAV : Ateliers de diffusion audiovisuelle.

thèques « rurales », pour s'en tenir donc à 214. Augmentation d'autant plus spectaculaire que la création de ces services ne reçoit aucune aide d'aucune sorte.

Le prêt d'estampes ou de logiciels n'apparaît pas encore dans les statistiques – pour l'un comme pour l'autre de ces documents, on estime qu'une vingtaine de bibliothèques pratiquait le prêt en 1991. Enfin, on peut penser que le nombre de services de prêt de diapositives serait en recul, ce que la fragilité et le vieillissement du support expliqueraient sans peine, mais qui demande à être confirmé par des statistiques ultérieures.

L'accès aux collections, en consultation sur place ou pour le prêt à domicile, n'est possible que pendant l'ouverture de la bibliothèque. Truisme sans doute moins évident qu'il n'en a l'air tant la question des horaires d'ouverture est sous-estimée. Il semble en effet qu'il ait fallu attendre l'article de Louis Yvert, « La tâche qui reste à accomplir est immense »⁸ pour avoir des chiffres concernant l'évolution sur ce point.

Le tableau 16 fait clairement apparaître qu'il n'y a aucun progrès en ce domaine – malgré l'augmentation des effectifs pendant la décennie écoulée. On peut en tirer la conclusion, comme Louis Yvert, que l'effort fait en matière de création d'emplois a permis de faire face à la mise en service des nouveaux locaux, à la diversification des services rendus, à l'accroissement de la fréquentation – mais n'a pas permis, en outre, d'augmenter la moyenne hebdomadaire des horaires d'ouverture. Avec les créations lacunaires d'équipements de proximité dans les quartiers, il s'agit probablement là de la principale insuffisance, pour ne pas parler du principal échec, dans le

8. *Bulletin de l'ABF*, n° 151, 1991.

Tableau 12
Communication sur place des documents

	1985	1986	1987	1988	1989
Ouvrages provenant des magasins	2 572 863	2 489 864	2 825 762	-	N.D.
Vidéo-cassettes en consultation	61 959	76 927	84 404	-	73 593

Tableau 13
Prêts des documents

	1977	1980	1983	1987	1989
Livres	51 532 000	59 310 000	74 828 000	86 306 000	97 217 000
Disques	1 928 000	2 702 000	4 164 000	7 543 000	10 685 000
Vidéo-cassettes VHS	0	0	N.D.	60 727	200 027

Tableau 14
Prêts de livres

	1977	1980	1983	1987	1989
Prêt / emprunteur					
Total	22,50	21,80	21,50	19,80	20,10
Adulte	23,50	22,50	21,20	18,70	18,40
Enfant	20,90	20,80	21,80	21,60	22,60
Prêt / hab. desservi	1,96	2,19	2,65	2,96	3,22

développement des bibliothèques municipales depuis dix ans.

L'accès aux collections se fait, enfin, par le biais de dépôts aux collectivités qui servent ainsi de relais auprès de leurs propres usagers. Il s'agit le plus souvent de collectivités municipales ou para-municipales (secteur scolaire, maisons de jeunes, foyers de personnes âgées...).

Le tableau 17 démasque le changement dans la continuité : le changement, car le nombre de BM effectuant des dépôts et le nombre de livres déposés augmentent très fortement ; la continuité, car la typologie des dépôts, loin de se diversifier, semble se resserrer : les dépôts au bénéfice de « collectivités d'enfants » (enseignement des premier et second degrés, centres aérés, colonies de vacances) représentaient 70,6 % du total des livres déposés en 1980 et 80,6 % en 1987 – on peut sans doute attribuer aux nouvelles responsabilités reçues de la décentralisation par les communes la poursuite de l'effort en direction du secteur scolaire. Quant aux « nouveaux territoires », ils apparaissent encore bien marginaux.

Un réseau cohérent de bibliothèques modernisées

Pour être complet, l'état des lieux des bibliothèques municipales en 1989 (1991 ?) appelle, évidemment, un développement sur le paysage national de la lecture et de la documentation, et sur l'insertion des bibliothèques municipales dans ce paysage.

Mais les chiffres disponibles ne permettent pas d'écrire ce paragraphe.

Il serait pourtant bien utile, voire bien nécessaire, de connaître l'état de l'informatisation des BM (cela, paraît-il, va être fait), les connexions possibles ou réalisées à des réseaux régionaux ou nationaux, l'activité de prêt-inter, l'effort de cohérence documentaire, les prestations demandées ou offertes en matière de conservation partagée, de catalogues collectifs, de formation continue, d'animation, de publications, de promotion ou d'actions col-

Tableau 15
Progression du multi-média

	1977	1980	1983	1987	1989
Nombre de BM prêtant :					
des livres	948	930	1 106	1 366	1 581
des disques	87	122	181	360	494
des vidéo-cassettes	0	0	N.D.	18	67
des logiciels	0	0	N.D.	3	N.D.
des estampes	N.D.	N.D.	N.D.	17	N.D.
des diapositives	-	44	63	76	70

*. Ce chiffre correspond, en fait, au nombre de BM, l'auteur de cet article partant du principe que toutes les BM prêtent des livres – ce qui est peut-être optimiste...

Tableau 16
Horaires d'ouverture*

	1980	1987
> 300 000 hab.	51h30	51h45
100 000 - 300 000 hab.	40h46	38h58
50 000 - 100 000 hab.	34h19	33h16
20 000 - 50 000 hab.	27h10	26h53
< 20 000 hab.	30h11	29h24

* Moyenne hebdomadaire nationale pour les centrales. D'après L. Yvert, « La tâche qui reste à accomplir est immense », in *Bulletin de l'ABF*, n° 151, 1991, p. 16.

Tableau 17
Dépôts de livres

	1980	1983	1987	1989
Nombre de BM	381	518	645	N.D.
Nombre de livres déposés	883 816	1 582 410	2 212 803	N.D.
Livres déposés (en %) :				
Ecoles	57,3	66,8	66,5	N.D.
Collèges - Lycées	5,0	3,7	6,7	N.D.
Centres aérés, vacances	8,3	7,9	7,4	N.D.
Total Enfants	70,6	78,4	80,6	N.D.
Bibliothèques comité entrep.	4,7	2,7	2,5	N.D.
Foyers personnes âgées	9,0	5,7	5,4	N.D.
Hôpitaux	0,7	0,9	1,4	N.D.
Prisons	-	-	1,2	N.D.

lectives – ce que de vieux bibliothécaires démodés persistent à englober sous le terme de « coopération ».

Nul doute que la réflexion sur les « bibliothèques municipales à vocation régionale » comme sur les « pôles associés » de la Bibliothèque de France serait plus facile si la réalité en ce domaine était mieux connue.

Une conclusion personnelle

Les chiffres qui figurent dans ces 17 tableaux tracent un portrait positif des bibliothèques municipales au cours des années quatre-vingt : la dynamique de développement est réelle, les progrès accomplis sont incontestables. Et surtout, me semble-t-il, un seuil de visibilité a été franchi : les bibliothèques municipales font désormais partie du paysage social et c'est un acquis considérable.

La morosité dubitative n'est donc plus de saison : les dix dernières années ont connu un essor sans précédent des bibliothèques municipales.

Pour autant, ce développement reste inachevé et inégal. Je relèverai trois principaux sujets d'inquiétude : la réforme des statuts du personnel territorial a ouvert l'énorme chantier des formations, qui va déstabiliser dura-

blement les établissements, et a gravement démobilisé les principaux acteurs du développement ici retracé ; le contexte économique n'est pas des plus favorables et il est à craindre que des budgets municipaux de plus en plus serrés pénalisent le secteur culturel ; enfin, l'absence persistante de réflexion globale sur le réseau des bibliothèques françaises risque de nous mener tout droit à un système dual : certaines bibliothèques de grandes villes dûment labellisées « à vocation régionale » ou « pôle associé » (et qui en tireront d'ailleurs probablement plus de satisfactions d'amour-propre que de moyens) et les autres bibliothèques, abandonnées à leurs propres forces – ou faiblesses.

L'aménagement du territoire documentaire est pourtant ressenti comme une impérieuse nécessité. Il est urgent de définir et d'organiser, dans le domaine de la lecture et de la documentation, les compétences et les responsabilités des différentes collectivités publiques – et d'en tirer des conséquences en termes de moyens (humains, techniques et financiers). Faute de quoi, l'égalité d'accès au livre et à la lecture continuera de dépendre de la volonté, inégale, des élus locaux et des ressources, inégales, des communes.

Avril 1992

BIBLIOGRAPHIE

1. **Direction du livre**, *Bibliothèques municipales : statistiques 1977*, Paris, Imprimerie nationale, 1979.
2. **Direction du livre et de la lecture**, *Bibliothèques municipales : statistiques 1980*, Paris, Imprimerie nationale, 1983.
3. **Direction du livre et de la lecture**, *Bibliothèques municipales : statistiques 1983*, Paris, Imprimerie nationale, 1986.
4. **Direction du livre et de la lecture**, *Bibliothèques municipales : statistiques 1987*, Paris, Imprimerie nationale, 1990.
5. **Direction du livre et de la lecture**, « Bibliothèques municipales : statistiques 1989 », in *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 37, n° 1, 1992, p. 63-69.